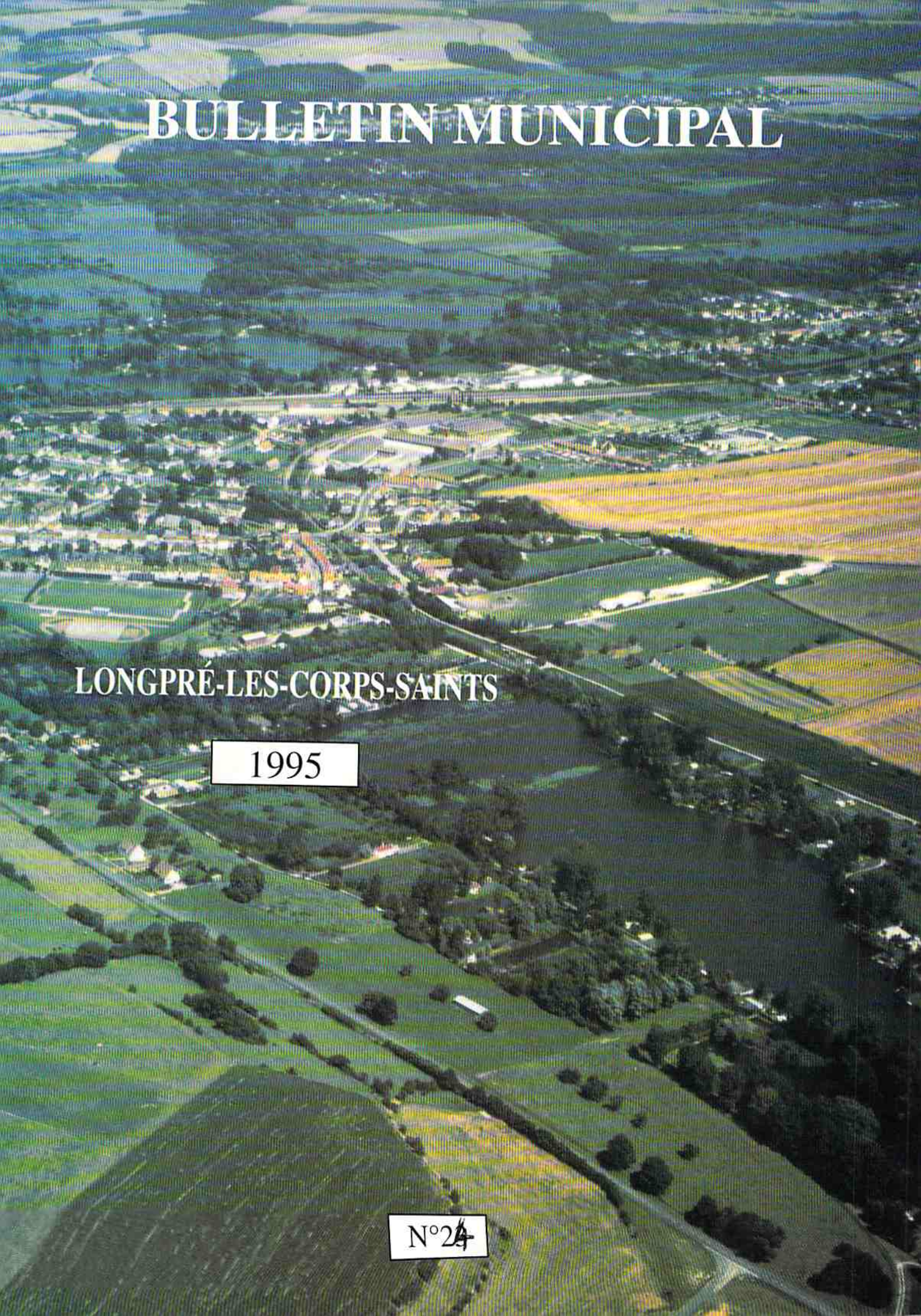


An aerial photograph of the town of Longpré-les-Corps-Saints, showing a mix of residential areas, green fields, and some industrial or commercial buildings. The town is nestled in a valley, with rolling hills in the background. The image is the background for the entire page.

BULLETIN MUNICIPAL

LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

1995

N°24

Le Mot du Maire

Voici donc un hiver de plus, avec son cortège de vent, de froidure et de pluie, avec son verglas casseur de membres et sa grippe casseuse de vie.

Ainsi, en ces jours de début d'année, chacun souhaite à autrui de voir se réaliser ses souhaits les plus chers, sans trop savoir lesquels, ce serait indiscret ; on se contente de préciser les vœux de bonne santé ; qui sont essentiels pour tout le monde, mais pour le reste, à moins d'être vraiment intime avec quelqu'un, on ne se permet pas de choisir pour lui.

Je vous souhaite donc, globalement, la réalisation prochaine de vos projets les plus raisonnables, en se remémorant une pensée de Chateaubriand : *"Les autres nous semblent toujours plus heureux que nous, et pourtant, ce qu'il y a d'étrange c'est que l'homme, qui changerait volontiers sa position, ne consentirait presque jamais à changer sa personne"*.

Aussi, ne pensons jamais comme Bismarck : *"Plus je connais les hommes, plus j'aime les chiens !..."*

Aimons les hommes malgré leurs défauts, leurs ingratitude parfois, car il faut les juger sur ce qu'ils font et non sur ce qu'ils disent qu'ils feront.

Quant à nous, avec mon Conseil Municipal, nous nous efforcerons, comme par le passé, de donner satisfaction à tous les Longiprates, tout en dirigeant les affaires publiques dans le sens de l'intérêt général.

En effet :

Gérer une commune, c'est gérer les problèmes de la vie de tous les jours d'une communauté d'hommes et de femmes.

Gérer une commune, c'est résoudre une multitude de problèmes sociaux, financiers, économiques, c'est assurer que le cadre dans lequel vous vivez correspond à l'idée que l'on se fait de la vie en communauté.

Gérer une commune, c'est être constamment en contact avec les habitants, c'est être à leur écoute.

Gérer une commune, c'est prendre tous les jours les décisions qui s'imposent pour le bien-être de la communauté, en laissant de côté les intérêts particuliers.

Gérer une commune, c'est apprendre à connaître la nature humaine.

Ceci dit, je ne serai pas plus précis, puisque, vous le savez tous, cette année auront lieu les élections présidentielles et ensuite avec un grand M, les élections Municipales, et de ce fait, ce n'est vraiment pas le lieu ni le moment de présenter un programme électoral, considérant que nous portons en nous-mêmes notre vérité qui est la combinaison d'une multitude de vérités que nous avons puisées chez d'autres. C'est pourquoi il faut bien reconnaître les autres, mais c'est aussi pourquoi il ne faut pas trop laisser leur vie pénétrer en nous, car alors nous les imiterions.

Je vais maintenant terminer mon éditorial, en vous adressant, quitte à me répéter, à tous, individuellement, une très bonne santé pour vous et vos proches, le succès scolaire pour vos enfants, car de plus en plus, il faut nous instruire, enfin la réalisation de tout ce qui vous paraît le plus important dans vos espérances.



Votre Maire dévoué.
Alain Drouvin.

Les Délibérations du Conseil Municipal en 1994

REAMENAGEMENT DE LA DETTE CDC/CE LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS

Séance du 11 MARS 1994

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les différentes possibilités d'un réaménagement de l'encours de la dette communale auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, et invite l'assemblée à délibérer sur cette affaire.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

Article I - Décide de rembourser par anticipation les prêts CDD/CE suivants : N° 8141 Tennis - N° 3751 Terrain de football - N° 4508 Plateau d'évolution - suivant le tableau annexé à la présente délibération.

Article II - Pour refinancer les capitaux restant dus, la Commune de Longpré-les-Corps-Saints contracte auprès de la Caisse des Dépôts les prêts de substitution dont les caractéristiques sont définies dans le tableau ci-dessous

Article III - M. Alain Drouvin, Maire de la commune de Longpré-les-Corps-Saints est autorisé à signer le projet de convention de réaménagement de la dette, le bilan et les contrats de substitution dont le texte fait partie intégrante de la présente délibération.

PROJET DE REAMENAGEMENT AU 25/05/94

CONDITIONS D'ORIGINE (échéance annuelle)	DUREE RESTANTE		CAPITAUX RESTANT DUS
Annuité budgétisée	110 959,26		577 068,44
TOTAL Annuités restantes	930 904,77		

AMENAGEMENT (VST fictif au 25/05/94) 577 068,44	NOUVELLES ANNUITES	TAUX	ECART ANNUITES (hors indemnités et intérêts courus)
1ère échéance (84 et 95)	79 793,54		31 165,72
Annuités suivantes (à partir de 95 et 96) (échéances annuelles)	93 731,76	6,90%	17 227,50
TOTAL Annuités restantes	767 885,40		163 019,37

DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS - CONTRAT DE FOURRIERE

Séance du 11 MARS 1994

Suite à l'exposé de M. le Maire considérant le nombre toujours croissant de carnivores domestiques divaguant sur la voie publique, le Conseil Municipal :

- Porte son choix sur le refuge du Ponthieu-Marquenterre "Abbeville Accueil Animaux"
- Donne pouvoir à M. le Maire de signer le contrat de fourrière conforme aux exigences légales et sanitaires, accordant dans le texte de ladite convention une subvention annuelle, fixée pour 5 ans à 1 F 30 par habitant.
- Rappelle aux administrés, que l'errance est absolument interdite à leurs compagnons chiens et chats, et que la Somme, département en zone d'endémie de rage est soumise à une législation particulièrement contraignante.

RELAIS D'INFORMATION SERVICE

Séance du 11 MARS 1994

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre du 10 janvier 1994 de Madame Anne-Marie Goales, Directrice du Comité Départemental du Tourisme de la Somme, qui souhaite l'implantation d'un "Relais d'Information Service" dans la commune, sous forme de planimètre trépied face, posé le long du mur face à l'O.T.S.I.

Il s'agit d'un point d'information comportant deux cartes : une carte départementale et une carte de zone plus précise informant les touristes sur les possibilités de visites, de loisirs et d'hébergement du secteur.

A cet égard, une convention avec le Conseil Général de la Somme, est proposée, chacun des protagonistes prenant des engagements réciproques.

Considérant que, signe des temps, petit ou grand, l'Office du Tourisme est devenu un pôle d'animation économique pour un secteur dont l'importance est de plus en plus reconnue, accepte la fixation d'un R.I.S. dans la Commune, pris entièrement en charge par le Conseil Général. Toutefois, afin d'en assurer la pérennité, donne pouvoir à M. le Maire pour signer une convention avec le Conseil Général de la Somme.

SUBVENTIONS VOTEES POUR L'ANNEE 1994

Séance du 8 AVRIL 1994

Le Conseil Municipal considérant les demandes de subventions faites par les associations et leur intérêt pour la vie et le dynamisme local, décide d'accorder pour l'année 1994 aux associations citées ci-dessous les subventions suivantes :

Société de pêche et faucardage :	350,00
Lutte contre le Cancer :	600,00
Mutuelle du personnel communal :	500,00
Donneurs de sang :	250,00
Syndicat d'Initiative :	4 000,00
Amicale des sapeurs-pompiers :	810,00
S.P.A. :	100,00
Centre Aéré :	13 000,00

Les Délibérations du Conseil Municipal en 1994

Club sportifs pour adultes :	1 000,00
Comité de jumelage :	2 500,00
Fêtes des écoles :	2 300,00
Club pétanque de Longpré :	1 000,00
Course cycliste du canton d'Hallencourt :	1 900,00
A.C.L. Subvention Exceptionnelle :	20 000,00
Association Recherche sur la Myopathie :	400,00
Danse Hallencourt :	500,00
A.C.L. :	8 000,00
Harmonie Municipale :	500,00
Coopérative du Collège :	1 000,00

DIVERS

Séance du 8 AVRIL 1994

AMENAGEMENT DE VOIRIE - CITE LECLERC

Accepte le devis présenté par l'entreprise Boinet pour la création des trottoirs comprenant la confection d'émulsion bicouche et la mise en oeuvre d'enrobé chaud pour un devis estimatif de 116.678 F TTC, ainsi que celui concernant la rue de la Division Leclerc, rue de la Libération, Avenue de la Gare, rue du 8 Mai, et diverses autres petites réparations pour un montant de 80.642 F. De quoi rêver !...

GAVAP

Prend bonne note que le 4ème Tour de France se déroulera, sauf imprévu, en Août 1995 avec départ et arrivée à Longpré-les-Corps-Saints. Par ailleurs, la Municipalité s'engage à améliorer ses prestations sous réserve d'une plus grande concertation avec l'organisation.

ARRET DU PROJET DE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Séance du 3 JUIN 1994

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles l'élaboration du P.O.S. a été réalisée et à quelle étape de la procédure le projet se situe. Il présente le projet d'élaboration du P.O.S.

Vu la délibération en date du 13 décembre 1991 prescrivant l'élaboration du P.O.S. ;

Vu l'arrêté Municipal N° 10 en date du 8 Août 1992 mettant en oeuvre la procédure d'élaboration du P.O.S. pris en application des articles R.123.7 et 123.35 du Code de l'Urbanisme ;

Entendu l'exposé de M. le Maire ;

Vu le projet d'élaboration du Plan d'occupation des sols et notamment le rapport de présentation, les documents graphiques, le règlement et les annexes ;

Considérant que le projet d'élaboration du P.O.S. est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui sont associées à son élaboration et aux personnes qui ont demandé à être consultées ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;

Arrête le projet d'élaboration du Plan d'Occupation des Sols

de la commune de Longpré-les-Corps-Saints tel qu'il est annexé à la présente ;

Précise que le projet d'élaboration du Plan d'Occupation des Sols sera communiqué pour avis ;

A l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du P.O.S. mentionnées aux articles 1 et 2 de l'arrêté municipal susvisé n°10 du 8 Août 1992 ;

Aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale mentionnés à l'article 4 de l'arrêté précité.

JURY CRIMINEL 1995

Séance du 3 JUIN 1994

Monsieur le Président porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'à la suite de la Loi N° 78-788 du 28 juillet 1978, le tirage au sort des jurés doit s'effectuer publiquement sur la liste électorale de la commune.

En outre, il signale que le nombre des noms à tirer au sort étant égal au triple de celui fixé par arrêté préfectoral du 22 Avril 1994, qui a prévu pour la commune un juré, il y a lieu d'effectuer trois tirages.

Après avoir accompli trois fois l'opération susmentionnée, l'établissement de la liste préparatoire se présente comme suit

1 - Madame Chamu Paule

Née le 28/06/35 à Longpré-les-Corps-Saints, domiciliée 13, rue des Eaux - 80510 Longpré-les-Corps-Saints.

2 - Madame Vasseur Annie

Née le 28/07/47 à Belleuse, domiciliée 23, rue St Martin. 80510 Longpré-les-Corps-Saints.

3 - Mademoiselle Olen Estelle

Née le 21/07/74 à Pont-Remy domiciliée 16, rue du Moulin 80510 Longpré-les-Corps-Saints.

DIVERS

Séance du 30 SEPTEMBRE 1994

CAMPING MUNICIPAL

Le Conseil Municipal apprécie l'attitude des campeurs ayant exprimé leur gratitude pour la propreté et l'accueil que leur a réservés le remarquable tandem "Madame M. Ferre et Monsieur D.Deguisne. Preuve absolue que : "Partout où l'on apporte son travail, l'art de voir est la seule vérité".

SUBVENTIONS 1994

Prête l'oreille aux remerciements des différentes associations pour l'aide financière versée dans le but de favoriser l'activité d'intérêt général à laquelle elles se livrent.

SAUVEGARDE DU MARAIS

Prépare la commission qui sera composée de 2 membres du Conseil Municipal, 2 membres de l'Amicale des Pêcheurs, 2 membres des Sociétés de chasse "La Sauvagine et le Colvert" de Longpré-les-Corps-Saints en investissant messieurs A. Drouvin et R. Caumartin, avec en plus 2 membres de l'O.T.S.I. de Longpré.

Les Délibérations du Conseil Municipal en 1994

ECOLES ET COLLEGES

Séance du 30 SEPTEMBRE 1994

ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES

Le Conseil Municipal :

- Vote une somme de 15 000 Frs pour l'acquisition de fournitures et mobiliers au profit de la classe dénommée "groupe d'adaptation - réseau d'aides".
- Confirme différents achats pour l'aménagement du préau de la salle polyvalente pour un montant de 30 000 Frs.
- Alloue une somme de 30 Frs par enfant pour les différents spectacles qui se dérouleront à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le choix étant strictement réservé aux enseignants.

COLLEGE DE LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS

Le Conseil Municipal :

- Demande à l'association le "Cinéma qui Voyage" de Flixecourt une location de vidéo-projecteur pour le Noël des collégiens, le lundi 19 Décembre 1994.
- S'engage à payer la somme de 5 000 Frs plus les frais de déplacement s'élevant à 2,70 Frs du kilomètre pour cette projection cinématographique.
- Met à la disposition de Madame le Principal, la salle de cinéma avec chauffage tous les jeudis de 14 h 30 à 16 h 30 durant les périodes scolaires à compter du mois de janvier 1995, en vue d'exécuter les répétitions d'un scénario écrit par les élèves encadrés par leurs professeurs de français et d'éducation musicale, accompagnés d'intervenants de la Comédie de Picardie.

RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LA SOCIETE DE CHASSE "LA SAUVAGINE"

Séance du 30 SEPTEMBRE 1994

Le bail de "La Sauvagine" étant arrivé à expiration le 13 juillet 1993, M. le Maire propose, en conséquence, au Conseil Municipal, de renouveler la location à ladite société.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré;

- Reconduit le bail de l'association de chasse au marais "La Sauvagine" à compter du 14 juillet 1993 aux mêmes conditions financières, calculées suivant la dernière redevance qui est due, pour neuf années entières et consécutives.
- Autorise M. le Maire à poursuivre la réalisation de cette location aux conditions énoncées dans le cahier des charges.
- Désigne C. Domenghini & I. Monflier-Taillez, Notaires associés, à Longpré-Les-Corps-Saints, pour réaliser le bail, étant entendu que tous les frais seront à la charge du preneur.

CONCOURS DE LA LIGUE URBAINE ET RURALE

Séance du 30 SEPTEMBRE 1994

M. le Maire donne lecture d'une lettre de la Préfecture de la Somme relative au concours de la Ligue Urbaine et Rurale, et destiné à récompenser les communes de moins de 2 000

habitants ayant accompli un effort remarquable d'amélioration du cadre de vie, et contribué par des restaurations et des transformations exemplaires à la mise en valeur et à la revitalisation de leur village.

De plus, il ajoute, que ce concours tend à sensibiliser les élus à la nécessité de conserver et de protéger ce patrimoine fragile, souvent méconnu. Enfin, il indique que le dossier en d'adhésion doit être présenté avant le 15 novembre 1994.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire ;

considérant les travaux effectués et terminés se rapportant à :

- la crypte romane du XII^e siècle
- à la 1^{ère} tranche des travaux dans le cadre de l'aménagement paysagé de la traverse de la RD 3 de Longpré-Les-Corps-Saints.

Le Conseil décide d'adresser un dossier de candidature pour chaque ouvrage précité auprès de la Ligue Urbaine et Rurale pour l'Aménagement du Cadre de la Vie Française en vue de participer à ce concours.

DIVERS

Séance du 25 NOVEMBRE 1994

CANAL DE LA SOMME

Le Conseil Municipal prend note de la réponse du Conseil Général de la Somme se rapportant à une suggestion visant à améliorer l'écoulement des eaux dans le lit majeur de la Somme au territoire de la commune.

ACQUISITION D'UN BANC

Le Conseil Municipal décide l'implantation d'un banc dans la Cavée Vincent à la suite de plusieurs demandes d'Administrés.

VERSEMENT DES FONDS OPERATION BRIOCHES

Somme collectée : 7 776,10 F

Nombre de brioches à 5,65 F x 600 : 3 390,00 F

Somme Nette : 4 386,10 F

Le Conseil Municipal remercie sincèrement la population pour la réussite de cette manifestation et pour sa vive compréhension.

Le Budget 1994

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal (1)	Variations de taux (2)	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante	Variation du produit (2)
Taxe d'habitation	4 610 000	9,97 %	+4,73 %	459 617	7,61 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 702 000	19,48 %	-5,04 %	721 150	10,15 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	342 000	36,74 %	0%	125 651	0,29 %
Taxe professionnelle	6 320 830	10,45 %	0%	660 527	10,14 %
Total	14 974 830			1 966 945	8,87 %

(1) La décision du Conseil Municipal porte sur les taux (article 2 de la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980) avec 2 décimales après la virgule.

(2) Variation par rapport à l'exercice précédent (en pourcentage).

BALANCE GENERALE BUDGET PRIMITIF 1994

Libellés	Dépenses	Recettes
<i>Section de fonctionnement</i>		
Budget principal	5 586 569	5 586 569
Services à comptabilité distincte		
<i>Section d'investissement</i>		
Budget principal	4 584 272	4 584 272
Services à comptabilité distincte		
Résultat global		
Excédent		
Déficit		

COMPTE ADMINISTRATIF 1993 BALANCE GENERALE

Libellés	Réalisé	
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement		
Budget principal	5 135 327,71	6 513 641,56
Service à comptabilité distincte		
Total		
Résultat de fonctionnement	Excédent 1 378 313,85	
	Déficit	
Section d'investissement		
Budget principal	2 937 311,87	3 357 875,55
Service à comptabilité distincte		
Total		
Résultat d'investissement	Excédent 420 563,68	
	Déficit	
Résultat de clôture	Excédent 1 798 877,53	
	Déficit	

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE 1994 BALANCE GENERALE

Libellés	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement		
Budget principal	912 805	912 805
Service à comptabilité distincte		
Section d'investissement		
Budget principal	589 138	589 138
Service à comptabilité distincte		
Résultat global		
Excédent		
Déficit		

J.L Frère
Maire Adjoint

Le Repas des Aînés



*Kir Royal
Consommé Velouté
Filets de Sole Célestine
Langue accompagnée de ses Légumes
et de ses sauces
Sorbet Longiprate
Quelques Feuilles
Terrine du Chef
Plateau de Fromage
Framboises*

*Vins fins
Café
Liqueurs
Champagne*



Le Foyer des Cheveux Blancs



Arthur Mennechez, Marcel Pierru et Valentine Riquier

Le Foyer a ouvert le 6 octobre 1994 pour la 25ème fois avec le plaisir de se retrouver après un été de fermeture, pour permettre les vacances et les séjours en famille des Cheveux Blancs.

Le Foyer étant ouvert pour combler la solitude de l'hiver, l'accueil y sera toujours chaleureux pour tous.

Nous voudrions que les personnes à partir de 60 ans viennent nous y retrouver jusqu'en fin mai.

Entre-temps, nous organisons :

Le repas de Noël, les concours de cartes et dominos en mars, exposition vente en mai, et le voyage début juin qui est toujours apprécié par les membres du foyer et qui termine la saison.

Les Cheveux Blancs et le Comité seront toujours à votre disposition et vous accueilleront avec plaisir.

Ouverture du foyer les mercredis de 14 h à 18 h du 1er mercredi d'Octobre au dernier mercredi de Mai.

Pour le Comité,
La Présidente,
Mme Riquier

Le repas traditionnel de Noël, avec la distribution de cadeaux et de friandises, a eu lieu le 18 décembre.

Parmi la soixantaine de convives on aura pu reconnaître Arthur Mennechez qui avec ses 98 ans est le doyen des aînés et Marcel Pierru, le fils de la fondatrice. Le service a été assuré par Mme Danielle Drouvin.

Rires et chansons firent de ce rendez-vous un instant magique. Cette année on fêtait également le 25ème anniversaire de la création du Foyer par Berthe Pierru, Daniel Flandre et Valentine Riquier, l'actuelle présidente.

Nos Ecoles Maternelle et Primaire



Activité piscine en 1994



Défilé à la fête des écoles



Au cours de la présente année scolaire, les effectifs sont demeurés stables dans l'ensemble des différentes classes, l'équipe des enseignants a, par contre, subi quelques modifications :

- le remplacement de Madame Dépré pour raison de santé par Madame Delsalle dans la classe du CE1
- l'arrivée de Madame Volck et de Monsieur Barbier maîtres G et E pour le maintien du réseau d'aides, ils ont bénéficié de crédits communaux leur permettant de travailler dans de bonnes conditions.

La vie de nos élèves s'est trouvée améliorée grâce à l'effort financier de la Municipalité qui nous a permis d'investir dans un important matériel sportif modulable situé dans la salle polyvalente.

D'année en année, nous constatons un enrichissement de la qualité de nos conditions de travail. Les enseignants sont heureux de voir l'intérêt que la Municipalité porte à l'école, ils remercient également les parents qui s'investissent et apportent une aide précieuse lors des différentes manifestations qui ponctuent la vie scolaire.

Ils souhaitent que cette collaboration entre les divers partenaires œuvrant pour l'éducation des enfants se poursuive afin de les amener au maximum de leurs possibilités.

La fin d'une année ou le commencement de la suivante sont traditionnellement des périodes propices aux bilans de toutes sortes. Rassurez-vous, je ne vais pas me lancer dans une réflexion philosophique sur le tourisme et les touristes. Je vais simplement rappeler le travail conséquent effectué par l'Office du Tourisme de Longpré-Les-Corps-Saints.



Le 2 janvier a eu lieu le traditionnel lâcher de ballons.

En Mars, participation à l'Assemblée Générale de l'Union Départementale à Corbie.

En Mai, ouverture de la saison estivale, le local est ouvert au public tous les jours, deux hôtesses en assurent l'accueil. Les week-ends étant assurés par les membres bénévoles de l'Office du Tourisme.

En Juin, exposition de peinture "FRISSONS D'EAUX", travaux exécutés par les enfants des classes de 5ème, 4ème et 3ème du Collège.

Le 25 Juin, Assemblée Générale et Vernissage de l'expo "EMPREINTE" nous honoraient de leurs présences M. Hubert Balesdent, Président de l'Union Départementale, Mme Perruchot, suppléante de M. Jérôme Bignon, Député, excusé, M Alain Drouvin, Maire de Longpré.

L'Office du Tourisme remercie vivement les peintres qui ont bien voulu exposer leurs oeuvres, en particulier : C. Delahaye, E. Goulut, D. Hure, M. Lecoutre, J. Lecerf, M.J. Pourquier, V. Prudhomme, B. Topin qui représentaient plus de 65 tableaux et qui recueillirent un vif succès, puisque 20 peintures ont été vendues. Cette exposition a retenu l'attention du public, qui est venu nombreux admirer ces chefs d'oeuvres locaux.

Le 3 Juillet, la braderie annuelle, sous un soleil radieux, a obtenu un record d'exposants et de visiteurs, avec la participation du GAVAP, succès toujours grandissant chaque année.

Le 12 Juillet, France 3 a effectué un reportage sur le Val de Somme pour les informations régionales, durée du document : 4 minutes.

En Août, sortie du dépliant en commun "VAL DE SOMME - Authentiquement Nature - Passionnément Culture" en collaboration avec les Offices du Tourisme voisins (Airaines, Fontaine sur-Somme, Long, Longpré-les-Corps-Saints, Pont-Rémy, Saint-Riquier). Ce document a pour but de mieux vendre notre région, de nous apporter un impact important et représentatif. Il a été tiré à 25 000 exemplaires en français et 5 000 en anglais ; avec la participation de Mlle Anne-Marie Goales, Directrice du C.D.T., qui nous a apporté son professionnalisme compétent, et le C.D.T., son aide financière.

Le 30 Août, face à l'Office du Tourisme a été implanté un panneau explicatif des pôles attractifs touristiques de la région, des activités en Vallée de Somme, ainsi qu'une carte détaillée indiquant la liste des hébergements homologués. La route reliant Le Tréport - Gamaches à Longpré-les-Corps-Saints est jalonnée de grands panneaux voyants et explicites. Longpré est le point initial afin de faire découvrir la Vallée de Somme. On y trouve aussi les itinéraires détaillés, ainsi que les emplacements des sites de batailles, châteaux et monuments, les églises, les plans d'eau avec activité nautique, port de pêche et de plaisance, les bureaux des Offices du Tourisme, les hôtels, les chambres d'hôtes.

Le 8 Septembre, procession de la Sainte Vierge avec sortie des reliques, et la participation de la Paroisse. Le Père Mauriauourt a suggéré une neuvaine préparatrice suivie par de nombreux fidèles.

Les 17 et 18 septembre, les journées du Patrimoine en Picardie, 600 monuments à visiter, dont la crypte de Longpré, avec les commentaires de notre Historien local, Jacques Pacaud, ces deux jours de visites de crypte ont amené plus de 200 visiteurs.

De nombreuses visites guidées ont du reste été assurées toute l'année et ont permis à 450 personnes de se documenter sur l'histoire de Longpré.

Pendant toute cette période, il était aussi possible de visiter l'église, sur demande, avec l'hôtesse de l'Office du Tourisme.



La braderie

Le 26 Novembre, présentation du document "VAL DE SOMME" à la Presse et aux élus, sous la présence de M. E. Mocque, Sous-Préfet d'Abbeville, M. J. Bignon, député, M. P. Martin, Conseiller Général, représentant M. F. Demilly, Président du Conseil Général de la Somme, M. P. Bamière, Conseiller Général, Président du Comité Départemental du Tourisme, M. J. Vast, Vice-Président de l'Union Départementale, représentant M. H. Balesdent, Président de l'Union Départementale, Mlle A.M. Goales, Directrice du C.D.T., M. Dhalluin, Conseiller Général, Mrs les Maires des Communes concernées, les Présidents des Offices du Tourisme.

Après la présentation du document, les 120 membres des six Offices du Tourisme concernés sont montés sur la scène, pour présenter au public le bénévolat du Val de Somme, un sérieux impact pour la promotion du Tourisme dans notre région.

Le 2 Décembre, lâcher de ballons au bénéfice du TELETHON, plus de 300 ont été envoyés.

Le 17 Décembre, remise des prix du lâcher de ballons 1994, où 20 lauréats ont été récompensés par de beaux et nombreux cadeaux. Rendez-vous a été pris pour le 8 Janvier 1995 et le pot de l'amitié a clôturé cette agréable soirée.

Les statistiques pour l'année 1994 sont les suivantes : 1650 visiteurs, dont 120 étrangers.

Pour conclure cet exposé, je tiens à préciser que développer le tourisme rural est, pour la commune à la fois une nécessité et une chance. Contrairement à l'année passée, 1994 a marqué un renouveau du Tourisme en France et un engouement de plus en plus marqué pour le tourisme vert, dont notre commune privée d'océans et de montagnes a pu bénéficier au premier chef.

En effet, Longpré, avec ses étangs, ses marais, ses huttes, son camping, etc... constitue une zone rurale particulièrement riche et diverse. Il jouit d'une situation géographique privilégiée à proximité des deux grandes agglomérations, parisienne et lilloise, et sur l'itinéraire de vacances de nos voisins de l'Europe du Nord. Il doit profiter de cette situation grâce à l'essor encore récent mais prometteur, du tourisme de proximité.

Il doit aussi profiter de cette situation puisque les citoyens sont de plus en plus nombreux à souhaiter, le temps d'une ou deux journées, échapper à la ville et retrouver la nature et les paysages d'une campagne qui a su préserver son authenticité.

Le rôle économique et social du Tourisme n'a cessé de s'affirmer au cours des dernières années et cette évolution persistera.

Longpré doit trouver sa place dans une telle évolution. Il peut la prendre, grâce au sens des réalités, à la ténacité et au dynamisme de tous.

Je terminerai en souhaitant à toute la population longiprate mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 1995.

Le Président,
Jean-Pierre Lhotellerie



Panneaux O.T.S.I.



Visite de la crypte

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU :

Président : Mr Jean-Pierre Lhotellerie
Vices-Présidents : Mme Simone Entzmann et Mr Jacques Pacaud
Secrétaire : Mr Marcel Vivot
Secrétaire Adjointe : Mme Marie-Thérèse Burry,
Trésorière : Mlle Sandrine Lhotellerie
Trésorier-Adjoint : Mr Jacques Burry
Représentant de la Presse : Mr André Entzmann
Membres : Mme Françoise Bourceronde, Mr Sébastien Burry, Mme Marie-Rose Flament, Mr René Flament, Mr Jean-Luc Frère, Mr Gustave Heulin, Mlle Nathalie Legrand, Père Mauriaucourt, Mme Brigitte Topin, Mme Maryse Vivot.

Le Collège

Le Collège : Pôle ou Phare Culturel ?

"La Culture ne s'hérite pas, elle se conquiert" affirmait Malraux. Autrement dit accéder au Savoir nécessite des efforts. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, cette notion d'effort était fortement amalgamée à l'idée de souffrance. Or, les investigations de psychologie profonde mettent désormais en évidence que l'on travaille mieux et davantage selon la notion du Bonheur, que ce soit le bonheur trouvé dans les efforts eux-mêmes que dans les créations finales.

La notion moderne du travail s'en trouve transformée, d'où l'importance pour chaque jeune de ne pas manquer son projet socio-professionnel. Par ailleurs, on ne saurait cultiver le bonheur sans la reconnaissance et le respect de chaque individu.

Le collège est une communauté de trois cents personnes. Chaque adulte selon son métier et son charisme personnel, agit pour donner le maximum de chances à chacun des jeunes qui lui sont confiés. Par ailleurs, les compétences évoluent selon les découvertes des technologies nouvelles et nous parvenons à ce point de l'évolution où la pédagogie devient de plus en plus un art, enrichie qu'elle est par cette possibilité d'émergence de la notion de plaisir : l'austère et unique notion de Devoir se nuance désormais de celle, non moins puissante, de Motivations. Et l'art des pédagogues consiste à harmoniser les connaissances à inculquer avec les méthodes dont ils se servent pour que le jeune ne subisse pas mais au contraire pour qu'il crée son propre devenir. La confiance doit naître entre l'adulte et l'élève de façon à ce que la communication spontanée puisse s'installer en continu.

Généraliser une nouvelle manière de travailler, à savoir une pédagogie active de "prises directes" sur la vie extra-muros permet de débrider les énergies individuelles et collectives. Les sorties éducatives judicieusement préparées, puis longuement exploitées au retour, développent le goût des initiatives de chacun.

Il s'agit avant tout pour les élèves de

battre en brèche certains réflexes confondant parfois fatalité et tradition, modestie et oubli de soi. Il s'avère indispensable de neutraliser la fixation passive, en débloquent la mouvance même de la vie par la revalorisation de la curiosité, de la mobilité, de l'adaptation, de la confiance en soi puis de l'ambition légitime : bien se connaître, sans se mépriser permet de mieux s'assumer et de mieux servir autrui.

Par cette mouvance fondamentale, le collège tout en attirant l'intérêt des enfants au sein de ses murs, les propulse néanmoins extra-muros aussi bien sur le plan culturel que professionnel.

Du sens de la simple visite, tous les élèves de 3^{ème} sont passés cette année à la motivation plus profonde de participer concrètement au "monde du travail". Grâce au partenariat des artisans, des commerçants et chefs d'entreprises de notre secteur, des stages ont pu être organisés.

La résultante de toutes ces façons de travailler provoque en chaque élève l'envie de construire - au lieu de subir - de manière de plus en plus affinée et autonome, son propre projet scolaire

et professionnel. Le collège passe donc du statut de pôle à celui de phare culturel : en même temps qu'il attire, il propulse aussi vers l'extérieur.

L'épanouissement de l'autonomie, le goût des responsabilités, le sens d'autrui, cultivent le mieux vivre de ces futurs adultes que sont les enfants et adolescents. Les professeurs s'attachent à faire vérifier lors des sorties éducatives la qualité et le bien-fondé des cours, ceci rend plus vivantes et vibrantes les relations réciproques. C'est ainsi qu'une troisième notion est mise à jour, celle d'une convivialité, profondément humaine, complémentaire de celles de plaisir et de devoir.

Les élèves peuvent interroger en direct par exemple des P.D.G. que peu de personnes peuvent rencontrer tout au long de leur vie par l'intermédiaire du téléphone et d'un satellite. Ils travaillent par ordinateurs dans des disciplines de plus en plus nombreuses, y compris les recherches de documents. Faire simplement apparaître sur l'écran d'un téléviseur des données que jusqu'alors il fallait chercher travers les lourds et nombreux volumes d'une encyclopédie, fait



Le collège à l'heure de Maupassant

gagner du temps que l'on peut consacrer à d'autres recherches...

Enfin, la solidarité règne au collège grâce aux Collectivités Locales, aux Parents et aussi grâce à la Coopérative Scolaire qui ont le souci de créer les meilleures conditions sans laisser quiconque sur le "bord de route". C'est ainsi que la diversité des ressources humaines entraîne toute la Communauté vers une efficacité non pas statique mais sans cesse propulsée vers l'Avenir.

"Le soleil, quand il vient dorer une chaumière

Fait que le toit de paille est un toit de lumière"

écrit Victor HUGO dans "La Légende des Siècles".

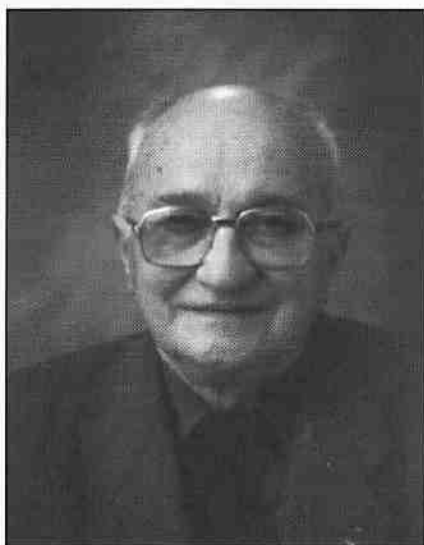
Puisse l'art d'enseigner, éclairer de l'intérieur chaque enfant et chaque adolescent sans aucune exception, au point de le faire rayonner... dans le Bonheur... dès maintenant, en attendant les larges envols vers l'âge "Adulte"...

Le Principal,
Mireille HOLLVILLE



Les personnels s'unissent pour l'installation de "Diane Chasseresse"

Les Anciens Combattants



Le Commandant Daniel Sannier nous a quittés le 5 Août dernier et laisse un grand vide dans notre Amicale où il était toujours présent, participant à toutes nos activités et cérémonies.

Commandant Honoraire de l'Armée de l'Air, il avait gardé l'esprit militaire et était très fier d'avoir servi la France. En Juin 1940, il rejoint l'Afrique du Nord qu'il ne quittera que pour participer au débarquement de Provence, en Août 1944, avec la 1ère Armée Française - Rhin et Danube - du Général de Lattre de Tassigny. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire.

Dégagé des obligations militaires à la fin de la guerre, en 1945, il se retire à Hallencourt et vient s'installer quelques années plus tard à Longpré pour une retraite bien méritée. Il s'inscrit aussitôt à l'Amicale des Anciens Combattants Républicains et devient Membre du Comité où ses conseils avisés étaient les bienvenus.

Sa convivialité lui a attiré beaucoup de sympathie parmi les Longiprates ; il aimait se promener dans Longpré pour le plaisir de les rencontrer et de bavarder avec eux.

il nous laisse le souvenir d'un camarade exemplaire qui se distinguait par son affabilité et son dévouement envers notre Amicale.

Nous gardons de lui un souvenir ému.

Jacqueline Gaigneux
Présidente

A l'Honneur

Monsieur le Préfet du département de la Somme a décerné, par arrêté en date du 8 Novembre 1993, au titre de la promotion du 1er Janvier 1994, la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports à Madame Michèle Delcourt épouse Bretel.

Dans une Lettre de Félicitations, avec citation au Bulletin Officiel de la Jeunesse et des Sports, le Ministre de la Jeunesse et des Sports, félicite Monsieur Michel Bertoux domicilié à Longpré-Les-Corps-Saints pour les services rendus à la cause de la Jeunesse et des Sports

Le challenge d'été en baie est revenu aux "Loustics" le JOD 24 de Vincent Flautre, ex aequo avec "Rêve d'O" le super Arlequin de Marc Vervelle qui a aussi remporté le challenge en mer.

Enfin le challenge général a été remporté pour la troisième année consécutive par "Rêve d'O" le super Arlequin de Marc Vervelle, champion de Picardie de voile, catégorie habitable.

Félicitations à notre marin longiprate. A quand la Transat?



A la Paroisse



Le 8 septembre a eu lieu la traditionnelle procession des reliques



La Crèche vivante réalisée avec le concours des enfants du catéchisme de CE2 à l'occasion de la célébration de Noël.

La Sauvagine

Lors de son Assemblée Générale du 21 Mai 94, la Société de chasse la "Sauvagine" a renouvelé son comité. Celui-ci se compose ainsi :

Président : Mr Sellier Reynolds
Vice-Président : Mr Picard Michel
Secrétaire : Mr Polosse Emmanuel
Trésorier : Mr Olen Claude
Membres : Mrs Carles Armand,
Cozette Maurice, Viot Georges,
Deguisne Alain.

L'objectif de l'année nouvelle qui se présente est, afin de stopper les "on dit": mettre sur pied, avec les représentants

de la commune ainsi que l'O.T.S.I.", les sociétés "PECHE" et "COLVERTS", un bureau comprenant :2 représentants + 1 remplaçant des dites sociétés pour promouvoir nos marais, les améliorer, s'y promener en toute quiétude ; peut-être y installer des "coins repas" à l'ombre de quelques arbrisseaux ; bref se sentir bien, y sentir bon vivre.

Dans cet objectif, la Société vous présente ses meilleurs vœux, pour l'année 1995.

Pour le Comité,



L'Amicale des Pêcheurs

Suite à notre demande, la fédération de pêche du département de la Somme a organisé, sur nos eaux, le concours fédéral des jeunes de moins de 16 ans. Cela a permis à beaucoup de découvrir nos étangs.

Environ 150 mordus de la gaule, venus des quatre coins du département, se sont disputés par équipes et individuellement les lots que la fédération leur a proposés. Tous ont été récompensés de leur participation.

Les membres de notre bureau remercient les élus de leur présence lors de cette journée ainsi que les organisateurs pour leur dévouement.

Le comité de pêche est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 1995.

Jean-Paul Sailly



Le Centre Aéré

Juillet 1994

*Voici les enfants du Centre Aéré et leur dynamique équipe d'animation
qui ne manque pas d'idées...*



2 fois par semaine, reveil matinal et bénéfique à la piscine d'Abbeville.



Il fait chaud aujourd'hui, c'est l'heure du dessin pour quelques petits.

Le Centre Aéré



*En visite à Domqueur, après les "Muches",
les jeux traditionnels picards.*



Et si nous faisons un peu de théâtre!



La pause en pique-nique à Long.



Les copains et les copines à Bagatelle.



Une journée à l'air vivifiant de Fort-Mahon.



Trois sourires malicieux à la balançoire.

...Et n'oublions pas les promenades à poney, les heures de tennis et les deux après-midi de Karting pour clôturer ces trois semaines de détente.

Sortie des Aînés à Hallencourt



Le 29 Octobre, le Centre Communal d'Action Sociale d'Hallencourt invitait les aînés du Canton à participer à une matinée récréative à la salle des fêtes d'Hallencourt. La Mairie de Longpré ayant mis un autocar à leur disposition, c'est dans la bonne humeur que 46 d'entre nous se rendirent à Hallencourt accompagnés de leur Maire Monsieur Drouvin, et de Madame.

Sur des airs de Paris, deux agréables

chanteuses se relayèrent pour nous promener en musique à travers la Capitale, de Montmartre à Ménilmontant en passant par la Bastille, les quais de la Seine, St Germain des Prés, les grands boulevards... jusqu'aux Champs Elysées, refrains repris en chœur par l'assemblée toute joyeuse de fredonner les airs de sa jeunesse.

L'entracte nous permit d'apprécier un excellent goûter avant que ne se ter-

mine un agréable spectacle qui semble avoir fait l'unanimité parmi les Aînés de Longpré.

Notre Conseiller Général, Monsieur Martin, invita l'assemblée à terminer cet après-midi en chansons en entonnant, avec tous les aînés, la "Romance... d'Hallencourt".

Jacqueline Gaigneux
Adjointe aux Affaires Sociales

La Visite du SIVOM



Messieurs Pierre Martin, Conseiller Général, Alain Drouvin, Maire, accompagnés de Madame Dieu, Aide Ménagère, ont rendu visite à Madame Simone Gambier dans le cadre de l'activité du SIVOM

S.C.A. Longpré et Environs

Notre association créée en 1976, fêtera donc ses "20 ans" cette saison, elle est en pleine jeunesse comme vous le constatez!

La saison 93/94 a enregistré :

- 52 licenciés à la Gym, nombre excellent qui n'avait pas été atteint depuis les premières années du Club Gymnase de Longpré.

Cette année, nous souhaiterions voir les effectifs en progression.

- 14 licenciés au Yoga, Stretching, relaxation. (220 Frs au trimestre) salle de la Société Prospa.

- 23 personnes ont participé à notre séjour de ski qui sera reconduit la première semaine des vacances de Février 95 (Prix : 1 750,00 Frs).

- Nous avons participé aux di-



verses manifestations : Parcours du Coeur, Fête du Sport à la Ferme de Selincourt en VTT (sorties gratuites).

- Judo - Gymnase de Longpré Jeudi 17 h 30 pour les jeunes avec

Loïc, notre nouveau moniteur (Cotisation 130 Frs par trimestre).

- Sortie de fin d'année dernier Samedi de Juin à l'Aquaclub.



L'Associations des Parents d'Elèves



L'association F.C.P.E. de Longpré est constituée d'une équipe de parents bénévoles qui souhaitent apporter leur concours à l'amélioration de la vie scolaire.

Ils sont à l'écoute de chacun, et sont les passerelles qui vous relient aux enseignants et à la municipalité.

Ils tentent par ailleurs d'animer la vie extra-scolaire des enfants et pourraient faire plus encore avec votre soutien.

En 1994, notre association a organisé un tournoi de jeux, le congrès départemental F.C.P.E., un loto et elle a participé au carnaval et à la fête des écoles.

Nous souhaitons faire mieux encore en 1995.

Le Président
Patrick Bouvier

Jumelage Eastry - Longpré

Mai 1994 a connu une fois de plus, un succès dans les relations entretenues entre nos deux communautés, au cours du séjour d'accueil réservé à nos amis d'Eastry.

Ce succès, nous le devons particulièrement aux foyers longiprates pour l'hébergement de nos hôtes, mais également à la participation active de Monsieur et Madame Marc Devisse, éleveur de gibier et producteur d'anguilles et truites fumées, qui ont accueilli et fait visiter leurs installations, suivi d'une dégustation sur toast de leurs produits ; et avec la participation de notre harmonie pour cette "Garden Party", fort réussie.

N'oublions pas également la participation du Club de Pétanque Longiprate qui a remporté la victoire face aux "Booligans" d'Eastry. La revanche se fera en 1995 à Eastry au cours du prochain déplacement.

Meilleurs Voeux à toutes et à tous.

Pour le Comité,
Jean-Luc Frère



Notre citoyen d'Honneur David Skinner



Nos amis d'Eastry et leurs hôtes



Le club de pétanque Eastry - Longpré



Un petit sourire...



L'Harmonie chez Mr et Mme Marc Devisse

A.C. Longpré

La saison 93/94 s'est assez bien terminée. L'équipe A nous a fait des frayeurs avec un début malchanceux (beaucoup trop de blessés), mais avec les matchs RETOUR, nous avons retrouvé une place honorable (4ème).

La réserve a eu un bon comportement aux matchs ALLER, mais la fin de saison fut bien pénible.

Quant aux Juniors, Minimes (à noter une amélioration, mais que cela est bien difficile), avec un peu plus de motivation de leur part, ils auront des résultats bien meilleurs.

Félicitations à nos tout jeunes, Débutants, Poussins, Pupilles. Très gros progrès acquis chez tous ces jeunes.

Au cours de l'hiver dernier, que de matchs reportés essentiellement dûs aux fortes pluies et un terrain qui n'absorbe pas l'eau.

A l'inter saison, J.M. Ozanne qui fut entraîneur joueur pendant trois saisons a du quitter ses fonctions pour raisons professionnelles. Qu'il trouve ici toute notre sympathie.

Cette nouvelle saison est repartie sous la houlette de J.Cl. Lecomte, qui fut, on s'en souvient, joueur de Longpré au temps de la glorieuse époque du Club. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite.



Poussins 1994

Pour cette nouvelle saison, l'A.C.L. ne compte pas moins de 114 licenciés, dont plus de 60 jeunes, des Débutants aux Juniors. Il faut faire face chaque semaine à huit matchs dont la moitié en déplacements.

Il y a aussi, le terrain qui nous préoccupe beaucoup et pour le préserver, nous devons nous rendre à l'ancien terrain.

Nous serions heureux que bon nombre de supporters viennent encourager nos équipes et répondent favorablement à nos soirées, pour un encouragement moral et ne l'oublions pas, financier.

A tous ceux qui oeuvrent pour le bon fonctionnement du Club, pour le sport dans notre cité, qu'ils trouvent ici tous nos remerciements, pour l'abnégation de leur temps, de leur argent, sans oublier bien sûr, la Municipalité et nos commerçants, pour leur soutien.

Le Comité

L'Harmonie Municipale



L'association de l'harmonie municipale Longiprate s'est regroupée pour fonder un groupe orchestral de 15 musiciens sous la Direction de Mlle Flore Sannier en remplacement provisoire de Mr Freddy Ovette, actuellement appelé sous les drapeaux à la Musique Principale des Marines à Versailles.

Le nouveau bureau sera formé fin Décembre 1994 lors d'une Assemblée Générale dont la date sera fixée ultérieurement.

Le comité

Le TELETHON 1994

Avant de vous parler de ce 5ème TELETHON, je me permettrai de faire un bref rappel historique, sachant qu'au départ ce fut l'oeuvre d'un petit groupe libre de toute contrainte avec un même but : lutter contre les maladies génétiques et au fil des années, les longiprètes sont venus de plus en plus nombreux d'où les succès croissants qui font la joie de tous.

1990 : François Flandre de l'Etoile, sollicitait notre concours pour le ramassage de vieux papiers. Nous étions trois organisateurs Jean Roger, Hilaire Thibaut et moi-même. Avec l'aide des agriculteurs et des sociétés sportives et pompiers, nous avons collecté 9 tonnes de vieux papiers.

1991 : Notre premier TELETHON sous l'impulsion de Jean Roger : Collecte de vieux papiers, même processus que les années précédentes. L'après-midi, malgré notre invitation tardive, une animation avait lieu sur le terrain par l'A.C.L. avec les jeunes et la mairie, mise à notre disposition pour cette circonstance, le Syndicat d'Initiative faisait un lâcher de ballons. Recette : 6 665,00 Frs

1992 : Une plus grande participation des associations
papiers 22 tonnes
Recette : 14 890,00 Frs

1993 : Monsieur et Madame Boulan nous rejoignent au Comité.
Plus de ramassage de vieux papiers, mais vente de vêtements.
Soirée crêpes

Toutes les associations sont présentes, plus la chasse, la pêche et le loto avec Daniel.

Recette : 23 403,00 Frs

76 personnes participent activement à ce succès.

1994 : 2 et 3 décembre

Composition thématique de notre Comité :

Président : Jean Roger

Vice-Président : Hilaire Thibaut

Secrétaires : Jacky Boulan et Gustave Heulin



Trésorier (d'un jour) : Jacky Boulan

Membres du Comité : Nos dames pour leurs lumières ou leurs critiques.

Ce cinquième TELETHON s'est déroulé comme prévu. Il débuta par un ramassage de vêtements (4 remorques). Le triage a duré trois jours : travail très fastidieux.

Puis, la battue sur les près Rebidart et le Loto. Ont participé activement : le Collège, les Ecoles, le Troisième Age, le Jumelage, le S.I. et les Anciens Combattants.

Toutes les sociétés sportives ont répondu présent sur les deux terrains et au gymnase, sans oublier la pêche et les trois sociétés de chasse.

A la salle des Fêtes, pendant que la bourse aux vêtements était en hausse, des jeux divers étaient organisés tels le Baby-foot, Ping-pong, Scrabble, vélos (au km arrêté), grimage, lâcher de ballons, Loterie (un voyage en Angleterre), les cent clés pour gagner une télévision...

L'animation musicale était assurée de main de maître par Sandy-Magic, le vendredi au cours de la soirée Crêpes, le samedi par l'orchestre "au Bonheur des Dames" et l'harmonie municipale nous a donné un concert de premier choix.



Nous remercions Monsieur le Maire qui nous a apporté une aide précieuse, nous permettant de limiter bien des dépenses. Nous remercions également les commerçants pour leur générosité, sans oublier Mr et Mme Bernard Gauduin pour leur action déterminante, y compris transport et livraison de lait Candia.

Il faut savoir que nous ne possédons pas un Yota, tout ce que nous percevons est donné au Centre Départemental du TELETHON.

Recette : 36 280,15 Frs

Plus de 100 personnes ont oeuvré pour ce succès.

Parole donnée - Les maladies génétiques régressent.

Le Comité



Le Tennis Club

Avec 78 licenciés, dont pratiquement la moitié de jeunes, l'association sportive Longpré Tennis Club se porte plutôt bien.

Avec regret, nous avons dû abandonner le projet de construction d'un court couvert, le coût d'une telle opération dépassant largement les possibilités budgétaires du Club. Pour la prochaine saison, nous envisageons la réfection des courts extérieurs qui, après dix ans de bons et loyaux services, méritent un lifting d'envergure.

Côté compétition, sept équipes ont été engagées dans les différents championnats de la Somme. Une mention particulière pour les Poussins, Angélique Deloubrière, Justine Lefebvre et Laëtitia Willeretz qui parviennent en 1/2 finale. Ils ont du s'incliner devant l'Amiens AC. Les Benjamines Emilie Deloubrière et Aurélie Delette, à ce même stade de la compétition, furent éliminées par une forte équipe de Boves. Le Club a organisé au mois d'Août, son traditionnel tournoi jeunes, qui réunissait 40 participants.

Cette année, nous avions obtenu l'engagement du champion de Nouvelle-Calédonie chez les Cadets. Malheureusement, il dut déclarer forfait en dernière minute.

Une Longiprate Kathleen Prudhomme l'a emporté chez les Cadettes.

Nous ne passerons pas sous silence la soirée Couscous, organisée magistralement par Maryline Willeretz, qui réunit 130 participants et qui s'avéra d'une parfaite réussite.

Lors de la dernière Assemblée Générale, le bureau a été quelque peu modifié, il se compose désormais comme suit :

Président : Michel Srodeski

Vice-président : Jean-Pierre Lhotellerie

Secrétaire : Véronique Prudhomme

Trésorier : Maryline Willeretz

Dominique Lengagne et Marcel Sevel ont laissé leur place aux jeunes, merci de leur action dans le Club depuis de nombreuses années.

Les personnes intéressées par la pratique du tennis peuvent obtenir tous renseignements utiles auprès des membres du bureau.



Le Prix Cycliste du Canton

Notre commune a eu le privilège d'accueillir et d'organiser le grand prix cycliste du Canton qui a connu un beau succès grâce à la participation de coureurs chevronnés de réputations nationales et régionales. Dommage que l'arrivée de l'épreuve et la remise des coupes aux vainqueurs aient été perturbées par une pluie torrentielle.

Merci néanmoins, aux commerçants locaux pour leur participation dans le programme, aux pompiers et bénévoles longiprates pour la sécurité du circuit, ainsi que le Comité de Parrainage présidé par Mr Pierre Martin, Conseiller Général.



Pétanque Club de Longpré

Composition du bureau :

Président : Chantal Barbier
Vice-président : Albert Frenoy
Secrétaire : Hélène Barbier
Trésorier : Pierre Dieu

52 licenciés pour l'année 1994 et un club qui se classe 7ème sur 32 avec 196 points.

A noter que le challenge Franciane 1994 a été remporté par une équipe longiprate composée de Jerome Bellencourt, Stéphane Tellier et Alain Macquet.

Dates des concours:

Samedi 5 mars 95 - Doublette
Samedi 13 mai 95 - Triplette - Challenge
Samedi 1er juillet 95 - Doublette
Samedi 9 septembre 95 - Doublette



La Chasse en Plaine

Les nemrods sont montés au "Cabin Debureaux" plein d'espoir : c'était l'ouverture. Le soir, certains sont rentrés heureux, d'autres moins, mais qu'importe, ils l'avaient faite.

Sur l'ensemble du territoire, il y avait du perdreau, moins que l'année précédente mais plus qu'ailleurs. L'effectif lièvre reste à peu près constant tout comme le nombre d'adhérents.

Au sein de son groupe, la société a accueilli une jeune recrue qui a fêté ses 16 ans courant octobre.

Les tripes et la buvette connurent un succès particulier cette année en raison du beau temps.

La société a participé pour la première fois, à la fête du canton en réalisant un char dans des délais très courts. Pour la deuxième année consécutive, un méchoui fut organisé le 10/9/94.



Constitution du Comité :

Président : Didier Contart

Vice-Président : Bernard Lefèvre

Secrétaire : Patrick Bouvier

Trésorier : Jacques Bailleul

Membres : Jackie Boulan, Jean-Marie Boyeldieu, Maurice Langlois, Christian Poiret, Marcel Prudhomme, Hilaire Thibaut.

Les Noces d'Or

NOCES D'OR DE MONSIEUR ET MADAME NOËL BAREZ

C'est entourés de leurs enfants, petits-enfants et amis que Monsieur et Madame Noël Barez arrivèrent en l'Hôtel de ville.

En l'occurrence, Monsieur Jean-Luc Frère déclarait :

"Il n'est pas de plus grand bonheur pour un élu de prononcer quelques mots lors d'un demi-siècle de mariage qu'il vient de célébrer.



Que les jeunes mariés se rassurent, je ne vais pas m'approprier leur histoire, je veux seulement évoquer combien les quelques éléments que j'en connais

me touchent et me rendent cette cérémonie particulièrement sympathique.

Mariés à Bourbourg, le 15 juillet 1944, vous avez à deux parcouru un très long chemin, et nul doute que sur ce chemin vous avez trouvé le bonheur, car comme disait Aristote : "*Le bonheur est à ceux qui se suffisent à eux-mêmes*"...

Aussi, avec l'aide d'Aristote, permettez-moi d'être le premier à vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur".

NOCES D'OR DE MONSIEUR ET MADAME MARCEL GREBET

En la circonstance, Mr Alain Drouvin déclarait :

"Une cérémonie de noces d'or est toujours une fête pour un élu. Comme vous ne l'ignorez pas, la vie d'un Maire est souvent émaillée de problèmes, de dossiers délicats à traiter... Bref, des rendez-vous qui ne sont ni très drôles, ni très gais.

Aussi, vous comprendrez que célébrer cinquante années de mariage fait figure d'arc-en-ciel, de rayon de so-



leil. Y-a-t-il quelque chose de plus beau que d'assister à une cérémonie orchestrée par l'amour ?

Mariés le 15 avril 1944 en Mairie d'Etrepagny, de votre union naquit 3 enfants. La famille s'agrandit avec 8 petits-enfants.

Après votre nouveau "OUI", vous voilà prêts à entamer une autre étape de votre vie. Je suis heureux d'avoir été le témoin privilégié de cet événement. J'espère que vous n'aurez pas perçu ces paroles comme trop solennelles : elles ne trahissent que mon admiration et mon amitié confraternelle...

Tous mes vœux de bonheur".

No c'Min d'Fer

Dains no poays passe un c'min d'fer,
Qui veu ed' Longpré au Tréport ;
I iroait au mitan d'la mer,
Si n's'arrétoait poeint sur chés bords.

Ch'est us c'min d'fer plein d'agrêmeint
Pour chés voyageurs qu'i carrie ;
O peut dire eq' pour aller d'dains
I feut n'n'avoair rudemeint einvie.

Os est berloqué d'droite à geuche
Ein long, ein largue, pis ein travers,
Qu'o n'ein perd sin capieu, qu'o s'freuche,
Et pis qu'o n'n'eu s'tête à l'einvers.

Quand ein s'balouchant i descheint
Chés Côtes ed' Maisnières ed' Viry.
Ech'ti leu, qu'a feu à ses deints,
Quand il arrive, il est guéri.

Si chés wagons n'ont poeint d'ersorts,
I n'manquent é poeint ed' coulants d'air,
Quand quéqu'un eintre ou bien qu'i sort ;
Feut qu'sin cassis, i reste ouvert.

Comme chés banquettes i n'sont poeint heutes,
Ch'est eine bien grande commodité
Vu qu'o s'agvale d'un bout à l'eute,
Pour coésir es' société.

Pour éclairer chés geins au soair
I eu des lampes à chés plafonds
I foait' autant d'effet dains ch'noir,
Qu'eine lanterne aveuc un étrou...

I eu itou des controleux
Avec des galons d'or, pis d'argeint,
Dains chés billets, i foait' des treus
Pis foait' poyaer des suppléments.

Os y monte aveuc ech' qu'o veut
Des péniers, des oaies, des lapins,
Os y eimplit ch'banc jusqu' ein heut
Sans s'ertorner ed ses voésins.

I n'feut jamoais avoair ein route
Einvie d'aller tout seul quéque part ;
O doit s'erténir coute qué coute.
I n'y eu poeint d'plache pour chés pichards !

Bertrand SAINTES, 1924.

La Lettre V Avance avec Véhémence : Victoire

VAINQUEUR ET VAINCU

- L'homme vertueux frappe un coup décisif et ne veut point paraître fort.
- Faites en sorte que les vaincus puissent se féliciter de vous avoir pour vainqueur.
- Quand le vainqueur a quitté les armes, le vaincu a le devoir de quitter sa haine.

VANITE

- Vanité des vanités et tout est vanité.
- Tout est dérision, tout est poussière et tout n'est rien.
- La vie est comme l'illusion d'un songe, et les richesses et les honneurs sont comme les nuages qui flottent dans l'air.
- Tout passe, tout lasse, tout casse.
- Quand le paon regarde ses pieds, il défait sa roue.
- La sottise et la vanité sont compagnes inséparables.

VENGEANCE

- Le sage venge ses injures par des bienfaits.
- La vengeance est la joie des âmes basses.
- La vengeance est un plat qui gagne à être mangé froid.
- Qui médite de se venger entretient ses blessures.
- Le mépris efface l'injure plus vite que la vengeance.
- Le dédain est la forme la plus subtile de la vengeance.
- Se venger d'une offense, c'est se mettre au niveau de son ennemi ; la lui pardonner, c'est se mettre au-dessus de lui.
- L'eau ne reste pas sur les montagnes, ni la vengeance sur un grand cœur.
- Le plaisir de la vengeance ne dure qu'un instant, et la satisfaction que procure un bienfait dure toujours.

VICTOIRE

- Les vraies victoires sont celles que l'on remporte sans verser de sang ;
- La victoire est belle, mais il est encore plus beau d'en bien user.

VIE

- L'homme est semblable à un souffle, ses jours sont comme l'ombre qui passe.
- La vie est courte, mais les malheurs la rendent longue.
- La vie de l'homme sur terre, c'est comme un cheval blanc sautant un fossé et qui disparaît soudain.
- La vie est un court exil.
- La vie n'est donnée à personne en propriété, elle est donnée à tous en usufruit.
- Une vie inutile est une mort anticipée.
- Toute vie n'est qu'un voyage vers la mort.

VIEILLESSE

- Les cheveux blancs sont la couronne d'honneur.
- Il ne faut pas reprocher aux gens leur vieillesse, puisque tous nous désirons y parvenir.
- Châtie le chien, fouette le loup, si tu veux, mais ne provoque pas les cheveux gris.
- Les arbres les plus vieux ont les fruits les plus doux.
- Le cygne, plus il vieillit, plus il embellit.

VOIR

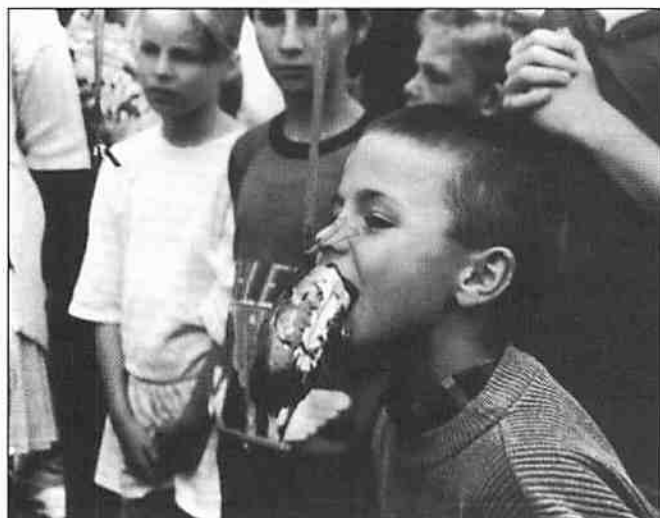
- Tous ceux qui voient n'ont pas les yeux ouverts, et tous ceux qui regardent ne voient pas.
- Ne vous effrayez pas de ce que vous entendez avant de l'avoir vu.
- Les yeux sont des témoins plus fidèles que les oreilles.
- Les yeux se fient à eux-mêmes, les oreilles se fient à autrui.
- Les lots ne sont que du vent, mais voir, c'est croire.

VULGAIRE

- Les paroles droites paraissent contraires à la raison.
- La société du vulgaire est pire que le poison.
- Le vulgaire est de tous les états.
- Le vulgaire se prend toujours aux apparences et ne juge que par l'évènement.

Le 14 Juillet

Au lendemain de la retraite aux flambeaux les longiprates se sont retrouvés nombreux sur la Place du Marquet pour un après-midi de fête. Le public comme chaque année était au rendez-vous pour encourager les participants. Jeux anciens et claquements de pétards ; rien ne manquait pour la joie des petits et des grands.



L'Eauette

L'arbre chargé de feuilles se disperse
le lierre étonne la saison des branches
et l'eau tournoie en aiguilles d'argent.

La vie s'accroît en aisselles de mousses
une ombre tombe
et c'est l'envol des rois.
Silence frissonnant d'oiseaux
Orties en robe.

Et là coule la brise en ses violines
femme aux gestes légers et caressants.
Les peupliers dressent leur route
de finesse.
La libellule vibre en bleu.

Soleil frappé
en fleur de solitude.
L'eau esquive ses alternances.

Francine CARON
Longpré-les-Corps-Saints.

Etat Civil 1994

NAISSANCES :

Louis SAUMON
Kassandra TELLIER
Manon JOLLY
Marion MARIETTE
Justine DESSEIN
Cédric BRESOUS
Wendy KADRI
Clément BELLANCOURT
Mégane LEBLANC

MARIAGES :

David MIANNAY et Mélanie DELOUBRIERE
Jean-François LORGE et Laurence OLEN
Jean-Louis DEBISSCHOP et Paule DE LANOY
Jacques BAILLEUL et Annie BERTOUX
Pierre BRANDICOURT et Marie-Aude ARNAUD

DECES :

Reine DEPRET Veuve DEJARDIN
Christiane POIRET Epouse THIBAUT
Jean BOYELDIEU
Berthe NORTIER Epouse DAVELUY

TRANSCRIPTIONS :

Charlotte DUFOSSE Veuve FOLLET
décédée à Abbeville
Dany CHAMU, décédé à Salouël
Julia SEMENKOW Epouse DURLVILLE
décédée à Amiens
Georgette BOTTARINI Veuve ROCHE,
décédée à Salouël
Jean-Baptiste GAUDEX décédé à Salouël
Daniel SANNIER, décédé à Amiens
Michel BONNARD décédé à Amiens

Le Calendrier des Fêtes en 95

JANVIER

6 Janvier : Assemblée Générale Retraite SNCF
8 Janvier : Lâcher de ballons - O.T.S.I.

FEVRIER

15 Février : Assemblée Générale CRCA
26 Février : Repas des Aînés

AVRIL

2 Avril : Fête du Printemps

MAI

8 Mai : Commémoration de la Victoire de 1945
13/14 Mai : Exposition Vente - Foyer des Cheveux Blancs
25 ou 28 Mai : Exposition O.T.S.I. (Crypte)
28 Mai : Fêtes des Mères

JUIN

7 Juin : Voyage des Cheveux Blancs
8 Juin : Ecole : Concert de musique
10 et 11 Juin : Fête de la Pêche
26 Juin : Fête des Ecoles

JUILLET

2 Juillet : Braderie O.T.S.I.
9 Juillet : Méchoui des Anciens Combattants
13 et 14 Juillet : Fête Nationale

AOUT

2 au 6 Août : Tournoi de Tennis
Challenge Sallier
Fête des associations

SEPTEMBRE

3 Septembre : Fête Locale
8 Septembre : Procession et sortie des Reliques
Comité de Paroisse et OTSI
3 Septembre au 10 Septembre
ou le 17 Septembre : Méchoui des Chasseurs

NOVEMBRE

11 Novembre : Fête de l'Armistice
19 Novembre : Concours Carnassiers
(Sté de Pêche)

DECEMBRE

9 et 10 Décembre : LOTO Parents d'Elèves -
Les Ecoles Primaires
16 Décembre: Remise des Prix : O.T.S.I.
17 Décembre: Repas de NOEL - Foyer des
Cheveux Blancs

